



Bulletin d'information – Hiver 2019

Message du Coordonnateur général, S.E. M. José Luís Cancela:

Je salue cette deuxième édition du bulletin d'information des MPME. Le Groupe de travail informel sur les MPME estime que ce moyen renforcera ses travaux en servant d'outil de communication de nos objectifs, à la fois pour les non-membres et pour les intérêts extérieurs, y compris le secteur privé. Nous espérons que les travaux de notre groupe informel encourageront d'autres Membres à s'associer à cet effort pour trouver des solutions multilatérales horizontales et non discriminatoires afin d'améliorer la participation des MPME au commerce international tout en tenant compte des besoins spécifiques des pays en développement.

Je voudrais aussi adresser mes félicitations à tous les membres du Groupe pour le travail considérable qu'ils ont accompli au cours de cette première année complète. Pour 2019, nous avons approuvé un nouveau modèle de travail qui comprendra quatre réunions dont les sujets permanents à l'ordre du jour seront principalement guidés par les propositions et les idées concrètes présentées par les membres. En outre, nous avons aussi décidé de convoquer une réunion ouverte avec des représentants du secteur privé afin d'échanger des vues et de recevoir des propositions visant à nous aider à mettre l'accent sur des résultats concrets.

Nous vous souhaitons une année 2019 productive et pleine de succès!

S.E. M. José Luís Cancela

ÉVÉNEMENTS MPME À VENIR EN 2019:

- 22 février 2019
- 27-28 juin 2019
- 1er-2 octobre ou 10-11 octobre 2019 (en fonction des dates du Forum public de 2019)
- 27-28 novembre 2019



MEMBRE LE PLUS RÉCENT DU GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LES MPME: L'ARMÉNIE

Le Groupe de travail informel sur les MPME a le plaisir de souhaiter la bienvenue à son nouveau membre, l'Arménie. Cet ajout porte maintenant le total des membres participants à 89 (les États membres de l'UE étant comptés séparément). M. l'Ambassadeur Cancela a souhaité la bienvenue à l'Arménie au cours de la séance de synthèse du 30 novembre 2018.

Séance thématique du 31 octobre "Le rôle d'Internet comme outil pour les MPME"

Le 31 octobre 2018, le Groupe de travail informel sur les MPME a organisé sa dernière séance thématique de l'année sur le sujet: "le rôle d'Internet comme outil pour les MPME". S.E. M. Yusuf Bucheeri, Ambassadeur du Royaume de Bahreïn, coordonnateur du Groupe de travail informel et organisateur de cette séance thématique, a souligné la capacité d'Internet de réduire les distances et d'offrir un accès instantané aux marchés mondiaux. Lors de cette séance, il a été demandé au Groupe s'il pensait que la collaboration internationale pouvait aider les MPME à exploiter leur potentiel numérique.

Mme Emmanuelle Ganne, représentante du Secrétariat, a présenté les principales conclusions du Rapport sur le commerce mondial 2018, qui a montré que la technologie numérique pouvait réduire les coûts du commerce, ce qui peut être particulièrement bénéfique pour les MPME et les entreprises des pays en développement (voir la note ci-après).

Mme Cécile Barayre, représentante de la CNUCED, a présenté les conclusions de l'évaluation rapide de l'état de préparation des pays les moins avancés au commerce électronique (eT Ready), conduite par la CNUCED. Mme Barayre a souligné que le premier défi auquel était confronté le commerce électronique dans les pays en développement était de connecter les populations à Internet. Toutefois, une fois l'accès à Internet assuré, les populations mettaient souvent un certain temps à adopter le commerce électronique du fait d'une certaine méfiance, de la peur du piratage et d'une méconnaissance générale. Mme Barayre a insisté sur l'importance de la communication entre les gouvernements et les entités du secteur privé pour comprendre où se situaient les blocages et de quelle manière la politique générale pouvait faciliter les transactions sur Internet.

Mme Kimberley Botwright, représentante du Forum économique mondial, a décrit les travaux actuellement menés par le Forum économique mondial pour faciliter le commerce électronique mondial, et elle a souligné que les droits de douane et la logistique font peser un coût relativement important sur les MPME. Par ailleurs, seulement 34% des pays disposent de cadres pour la mise en place de douanes électroniques, alors que ces dernières pourraient réduire considérablement les coûts et faciliter la participation des MPME au commerce international.

Au cours de la discussion, les Membres ont souligné la nécessité d'un vaste échange de données d'expérience et de connaissances concernant la façon de rendre Internet accessible à leurs populations. Ils ont proposé de répertorier les différents programmes et politiques nationaux déjà mis en œuvre pour remédier à toute une série de difficultés auxquelles ils sont confrontés en ce qui concerne l'état de préparation des MPME au numérique selon le niveau de développement des Membres, les infrastructures existantes, les normes applicables aux entreprises et le capital de connaissances. Plusieurs Membres ont souligné que la fracture numérique était l'un des principaux défis à relever pour faire d'Internet un outil pour les MPME. Outre la fracture numérique, les obstacles linguistiques concernant l'accès aux ressources en ligne ont également été mentionnés.

Pour de plus amples renseignements, [cliquer ici](#).

SÉANCE DE SYNTHÈSE DE FIN D'ANNÉE

Le 30 novembre 2018, le Groupe de travail informel sur les MPME s'est réuni pour une séance de synthèse qui était présidée par le Coordonnateur général, S.E. M. José Luís Cancela, Ambassadeur de l'Uruguay. L'Ambassadeur Cancela a énoncé trois principaux objectifs pour 2019:

- 1) parvenir à des résultats concrets;
- 2) élargir la composition du Groupe; et
- 3) garantir l'engagement des Ministres à la douzième Conférence ministérielle en vue de l'adoption d'une déclaration.

Il a proposé un programme de travail pour 2019 basé sur un ordre du jour permanent. Cet ordre du jour inclurait l'examen des travaux thématiques intéressant le Groupe, des activités de sensibilisation visant à élargir sa composition et des travaux pertinents pour les MPME menés dans d'autres comités de l'OMC (pour éviter les doubles emplois). L'Ambassadeur Cancela a souligné le rôle analytique du Groupe et a proposé que le Secrétariat examine plus avant diverses questions, parmi lesquelles les examens des politiques commerciales, la cartographie des programmes nationaux de financement du commerce et les dispositions de minimis. Il a également souligné que le Groupe devrait dialoguer plus activement avec le secteur privé. Il a suggéré de tenir des réunions régulières avec des représentants du secteur privé pour entendre leurs vues, et a proposé un processus de coordination plus léger, flexible et pragmatique, dans le cadre duquel les Membres prendraient l'initiative dans des domaines présentant un intérêt, plutôt que de continuer comme en 2018 avec un comité de coordination formel et des séances thématiques.

Le Groupe de travail informel sur les MPME tiendra sa première réunion de 2019 les 7 et 8 février.

Pour prendre connaissance du résumé des discussions, [veuillez cliquer ici](#)

SÉANCE DU FORUM PUBLIC

Au cours du Forum public de l'OMC des 2-4 octobre 2018, de nombreuses séances ont traité de l'importance des MPME. L'une des séances, intitulée "Permettre aux MPME d'accéder au marché mondial: comment les initiatives d'assistance technique et de renforcement des capacités peuvent-elles tenir compte des besoins et des difficultés des MPME en matière de commerce?", a été organisée par le Salvador et les Philippines au nom du Groupe de travail informel sur les MPME.

Parmi les intervenants figuraient Mme Karolina Anda Berney, de Sidley Austin LLP; Mme Harriett Lamb, Directrice générale d'International Alert; Mme Ileana Rogel, Présidente de CONAMYPE; et Mme Cattleya Romero-Faude, de l'Association Saganà. Les discussions ont porté sur les difficultés que rencontraient les MPME en matière de conformité avec la législation dans des domaines allant de l'investissement à la certification, sur l'accès aux capitaux et au financement du commerce, question particulièrement importante pour les MPME confrontées à de fortes variations des prix ou à des revenus irréguliers, sur l'accès à l'information sur les règlements techniques dans les pays d'accueil et sur les obstacles psychologiques empêchant les MPME d'accéder aux marchés internationaux, y compris les craintes liées au vol de la propriété intellectuelle. La séance a conclu que, afin d'aider les MPME à mondialiser leurs activités, l'assistance technique et le renforcement des capacités devaient être axés sur trois domaines: i) l'accès à l'information; ii) l'accès au financement; et iii) l'accès aux marchés.

Pour de plus amples renseignements, [cliquer ici](#).





"La chaîne de blocs pourrait améliorer la transparence et la traçabilité des chaînes d'approvisionnement ... Elle pourrait aussi faciliter l'accès des petites entreprises aux marchés mondiaux et au financement du commerce en leur permettant de créer une identité numérique et d'établir des relations de confiance avec des partenaires du monde entier." Roberto Azevêdo, Directeur général de l'OMC.

ATELIER DE RECHERCHE SUR LES CHAÎNES DE BLOCS

Le 27 novembre 2018, l'OMC a organisé un atelier d'une journée sur les chaînes de blocs et a distribué les technologies de registre, intitulées "Can Blockchain Revolutionize International Trade?" (Les chaînes de blocs peuvent-elles révolutionner le commerce international?). Les séances de la matinée ont illustré la manière dont les chaînes de blocs peuvent être utilisées pour renforcer l'efficacité de certains processus liés au commerce international, en se concentrant particulièrement sur le financement du commerce, les transports et la logistique, et sur les procédures aux frontières. Les discussions ont aussi abordé la manière dont les chaînes de blocs peuvent faciliter le commerce international. Les séances de l'après-midi ont été l'occasion d'examiner les possibilités que les chaînes de blocs pourraient offrir, ainsi que les difficultés techniques et réglementaires que l'utilisation de la technologie soulève, et d'examiner les incidences potentielles des chaînes de blocs pour la coopération commerciale internationale ainsi que le rôle que la communauté internationale pourrait jouer, en particulier l'OMC.

Plusieurs exposés et discussions ultérieurs ont mis en lumière le rôle que pourraient jouer ces technologies pour améliorer l'accès des MPME aux marchés mondiaux. Par exemple, la séance sur le financement du commerce a mis en évidence l'existence de diverses plates-formes basées sur la technologie des chaînes de blocs qui ont été mises en place pour promouvoir l'accès des MPME au financement du commerce. La Banque mondiale a également présenté une démonstration de faisabilité qu'elle avait élaborée au Viet Nam pour faciliter l'accès des MPME aux tarifs préférentiels. Dans le cadre du système, les demandes liées aux droits peuvent être présentées au moyen d'un système de chaînes de blocs et sont accordées automatiquement si les conditions définies dans l'accord commercial correspondant sont remplies.

Pour de plus amples renseignements, [cliquer ici](#).

RAPPORT SUR LE COMMERCE MONDIAL 2018

Le Rapport sur le commerce mondial 2018 de l'OMC examine les conséquences des technologies numériques sur le commerce international, en se concentrant particulièrement sur l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, l'impression 3D et les chaînes de blocs. Le rapport montre que l'un des effets les plus importants des technologies numériques sur le commerce international est la mesure dans laquelle elles réduiront les coûts du commerce, estimée à 10,5% d'ici à 2030, ce qui devrait entraîner une augmentation cumulée de 34 points de pourcentage de la croissance du commerce d'ici à 2030. La baisse des coûts du commerce peut être particulièrement bénéfique pour les MPME et les entreprises des pays en développement si des politiques complémentaires appropriées sont mises en place, et si les difficultés liées à la diffusion et à la réglementation des technologies sont traitées. D'après le rapport, dans ce cas, la part des pays en développement dans le commerce mondial pourrait passer de 46% en 2015 à 57% d'ici à 2030.

Pour de plus amples renseignements, [cliquer ici](#).



SERVICE D'ASSISTANCE EN LIGNE POUR LE COMMERCE MONDIAL

Le Service d'assistance en ligne pour le commerce mondial est une Initiative conjointe en ligne de l'ITC, de la CNUCED et de l'OMC ayant vocation à améliorer la qualité et la transparence des informations liées au commerce et à renforcer le dialogue public-privé. S'appuyant sur les services existants de l'ITC, de la CNUCED et de l'OMC ainsi que sur les informations communiquées par les organisations partenaires, il a pour mission d'accompagner les acteurs économiques:

- en servant de guichet unique pour l'information commerciale existante;
- en transformant les données diverses se rapportant au commerce en véritable intelligence commerciale;
- en aidant les MPME à renforcer leur capacité à exploiter l'information commerciale.

La version bêta, lancée lors de la 11ème Conférence ministérielle de l'OMC, est un premier résultat concret pour les MPME.



SERVICE D'ASSISTANCE EN LIGNE POUR LE COMMERCE

Service d'assistance pour le commerce mondial: première réunion du Comité directeur

Le Service d'assistance pour le commerce mondial (GTH), plate-forme en ligne conjointe ITC-CNUCED-OMC visant à faciliter l'accès des MPME aux renseignements relatifs au commerce, a tenu sa première réunion du Comité directeur le 18 octobre 2018 afin d'examiner et d'approuver la charte du GTH. Divers faits nouveaux concernant les entreprises ont été examinés, y compris le choix des pays pilotes, les efforts de collecte de fonds, les langues initiales ainsi que les questions relatives à l'évolution des données. S'agissant des questions relatives à l'évolution des données, l'ITC collaborera avec la Banque africaine de développement et d'autres parties intéressées. Les membres du Comité directeur comprennent les trois organisations participantes (l'ITC, la CNUCED et l'OMC), d'autres organisations internationales (la Banque mondiale, la BASD, la BID, la FAO, l'OMD et l'ONUDI), ainsi que des pays donateurs (l'UE, le Ministère des affaires économiques et de l'énergie de la République fédérale d'Allemagne, la Qatar Development Bank et le Secrétariat d'État aux affaires économiques de la Suisse).

Service d'assistance pour le commerce mondial: signature du Mémorandum d'accord

Le 23 novembre 2018, Mme Arancha Gonzalez, Directrice exécutive de l'ITC, M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la CNUCED, et M. Roberto Azevêdo, Directeur général de l'OMC, ont signé un Mémorandum d'accord relatif au Service d'assistance pour le commerce mondial. En vertu du Mémorandum d'accord, les trois organisations sont convenues de développer davantage la plate-forme, dans le but d'améliorer la qualité et l'accessibilité des renseignements commerciaux dont les MPME ont besoin pour accéder aux débouchés commerciaux. Dans le cadre de l'accord, les trois organisations fourniront une assistance technique aux pays en développement pour les aider à assurer la mise à jour des renseignements sur le Service d'assistance pour le commerce mondial et sensibiliseront les MPME à la manière de tirer parti de ces renseignements commerciaux.

Pour de plus amples renseignements, [cliquer ici](#).

POURQUOI UN GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL POUR LES MPME?

Le Groupe de travail informel sur les MPME est une coalition de 88 Membres de l'OMC à tous les stades de développement et de toutes les régions du monde qui ont en commun l'ambition d'améliorer l'accès aux marchés mondiaux pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Aujourd'hui, 95% des entreprises dans le monde sont des MPME. Bien qu'elles représentent 60% de l'emploi total dans le monde et entre 80 et 99% des entreprises immatriculées dans chaque pays, elles restent sous-représentées et se heurtent à un grand nombre d'obstacles lorsqu'elles veulent s'insérer dans le commerce international. Or, lorsque les MPME réussissent à accéder aux marchés internationaux, elles peuvent alors jouer un rôle de catalyseur et permettre ainsi une meilleure répartition des retombées du commerce entre tous les secteurs de l'économie. Le Groupe de travail informel sur les MPME entend agir pour que le système multilatéral produise ces retombées économiques grâce à une intégration plus poussée des MPME au commerce mondial.



Pour le Directeur Général de l'OMC, Roberto Azevêdo, "L'Initiative conjointe de soutien aux MPME, lancée à Buenos Aires l'année dernière ..., poursuit sur sa lancée avec une énergie et un enthousiasme palpables".
27 juin 2018.

LE CHEMIN VERS BUENOS AIRES 2017

Le Groupe de travail informel sur les MPME a été institué par une déclaration conjointe adoptée à la faveur de la Conférence ministérielle de Buenos Aires en 2017. Cette déclaration trouve son origine dans une proposition de 2015 des Philippines présentant les MPME comme un secteur dynamique, et suggérant que "le Conseil général examine l'arrangement le plus approprié pour faciliter les discussions".

En juillet 2016, le Brunéi Darussalam, la Malaisie, les Philippines, la RDP lao, Singapour et la Thaïlande ont rendu compte d'un atelier tenu en juin sur le thème "Accroître la participation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) au commerce international" qui visait à faire mieux connaître le rôle des MPME dans le commerce international.

En mai 2017, au Conseil général, un groupe de 47 Membres (en comptant les Membres de l'UE à titre individuel) a lancé un dialogue informel sur les MPME présidé par S.E. M. Casanueva (Chili).

En juin 2017, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont présenté une proposition visant à élaborer un programme de travail qui couvrirait des domaines tels que l'information et la transparence, la facilitation des échanges, le commerce électronique et le financement du commerce.

Plusieurs ateliers, dont un sur les expériences régionales et nationales en octobre 2017, se sont tenus dans la perspective de la onzième Conférence ministérielle afin de faire prendre conscience aux Membres de l'utilité d'un forum spécifique où débattre de la question des MPME à l'OMC.

Un projet de déclaration ministérielle a été distribué avant la onzième Conférence ministérielle (veuillez cliquer [ici](#)).

LE GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LES MPME, POUR QUOI FAIRE?

Dans la Déclaration conjointe du Groupe, ce dernier s'est engagé à examiner et à identifier des "solutions horizontales et non discriminatoires" pour améliorer la participation des MPME au commerce international (c'est-à-dire des solutions qui s'appliqueraient à toutes les entreprises mais qui pourraient être particulièrement avantageuses pour les MPME), tout en tenant compte des besoins propres aux pays en développement.

Coordonnateur général: S.E l'Ambassadeur de l'Uruguay, José Luis Cancela (depuis janvier 2018).

Composition du Groupe travail informel: Afghanistan; Albanie; Antigua-et-Barbuda; Argentine; Arménie; Australie; Bahreïn; Belize; Brésil; Brunéi Darussalam; Canada; Chili; Chine; Colombie; Corée, République de; Costa Rica; Côte d'Ivoire; Dominique; El Salvador; Équateur; ex-République yougoslave de Macédoine; Fédération de Russie; Grenade; Guatemala; Guyane; Honduras; Hong Kong, Chine; Islande; Israël; Japon; Kazakhstan; Kenya; Liechtenstein; Malaisie; Mexique; Moldova, République de; Monténégro; Myanmar; Nicaragua; Nigeria; Nigéria; Norvège; Nouvelle-Zélande; Pakistan; Panama; Paraguay; Pérou; Philippines; Qatar; République démocratique populaire Lao; République dominicaine; République kirghize; Saint-Kitts-et-Nevis; Saint-Vincent-et-les Grenadines; Sainte-Lucie; Singapour; Suisse; Taipei chinois; Turquie; Union européenne (et ses 28 États membres); Uruguay; et Viet Nam.



WTO OMC

MPME

Groupe de travail
informel